

Descriptif type du bardage rapporté ventilé

Système ME05 FR Max Exterior

Pose sur ossature bois ou métallique

FUNDERMAX®

Descriptif succinct:

Max Exterior Compact Stratifié HPL composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables, développés et produits par la société FunderMax GmbH.

Labels PEFC et FSC – Certifications EPD, EN 438

Classement au choc Q4

Revêtement permettant le nettoyage des graffitis sans spectre apparent.

Classement Feu M1 – B-S2, d0

Épaisseur 8mm

Formats standard (joint creux 2mm compris) :

- Module ME 05 FR – T1 : 910 x 414 mm

- Module ME 05 FR – T2 : 455 x 414 mm

Résistance aux rayons ultraviolets : indice 4 à 5 sur l'échelle des gris. EN 438

Descriptif détaillé

1 - Nature des travaux

Fourniture et pose d'un bardage rapporté ventilé à base de panneaux Max Exterior ME05 FR Modulo (stratifiés décoratifs haute pression - HPL),

Mis en oeuvre conformément aux dispositions prévues dans l'avis technique ME05FR. Ce panneau est composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables procurant une haute résistance aux intempéries, aux UV et aux rayures.

La Mise en oeuvre des modules ME05 FR Modulo par encastrement sur un réseau de rails horizontaux en aluminium (rails ME05 FR Modulo) fixés sur une ossature primaire verticale bois ou métallique.

L'ossature primaire verticale sera solidarifiée à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou aluminium ou fixée directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglage.

2 - Description

D'une épaisseur de 8 mm, les modules Max Exterior ME05 FR Modulo sont fixés par encastrement sur l'ossature horizontale (rails ME05 FR Modulo).

L'ensemble sera mis en oeuvre et conforme :

- Aux règles générales de conception et de mise en oeuvre de bardages sur ossature bois ou métallique

- Au cahier du CSTB n° 3194 et son modificatif 3586 V2 pour les ossatures métalliques

- Au cahier du CSTB n° 3316 V2 pour les ossatures bois

- A l'Avis Technique CSTB Max Exterior ME05 FR Modulo fixations invisibles.

Formats vus : (joint creux 2 mm compris) :

- Module ME05 FR – T1 : 910 x 414 mm

- Module ME05 FR – T2 : 455 x 414 mm

Les joints horizontaux et verticaux entre modules ME05 FR auront une largeur de 2 mm mini/maxi.

Ossature bois (surface d'appui vue nécessaire)

La conception et la mise en oeuvre de l'ossature bois seront conformes aux prescriptions du document « Règles générales de conception et de mise en oeuvre de l'ossature bois et de l'isolation

thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahier du CSTB 3316-V2), renforcées par celles-ci-après: La coplanéité des chevrons devra être vérifiée entre chevrons adjacents avec un écart admissible maximal de 2 mm.

Les Chevrons en bois ayant une résistance mécanique correspondant au moins à la classe C18 selon la norme NF EN 338, de durabilité naturelle ou conférée de classe d'emploi 2 selon le FD P 20-651, une bande EPDM débordant de 10 mm à gauche et à droite de la face vue des chevrons doit être mise en oeuvre sur tous les chevrons. Au moment de leur mise en oeuvre, les chevrons et les liteaux en bois devront avoir une humidité cible maximale de 18%, avec un écart entre deux éléments au maximum de 4%. Le taux d'humidité des éléments doit être déterminé selon la méthode décrite par la norme NF EN 13183-2 (avec un humidimètre à pointe).

Les équerres de fixations devront avoir fait l'objet d'essais en tenant compte d'une déformation sous charge verticale d'au plus 3 mm.

L'entraxe des chevrons devra être de 750 mm au maximum (645 mm maxi en COB).

L'exposition au vent maxi pour le système Max Exterior ME05 FR Modulo correspondant à une pression ou dépression admissible sous vent normal selon les règles NV65 modifiées est de 2814 Pa.

Ossature métallique

L'ossature sera de conception bridée en acier ou librement dilatable en aluminium, conforme aux prescriptions du document « Règles générales de conception et de mise en oeuvre de l'ossature métallique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahiers du CSTB 3194 et son modificatif 3586-V2), renforcées par celles ci-après :

La coplanéité des montants devra être vérifiée entre montants adjacents avec un écart admissible maximal de 2 mm.

La résistance admissible des pattes-équerres aux charges verticales à prendre en compte doit être celle correspondant à une déformation sous charge égale à 3 mm. L'entraxe des montants est au maximum de 750 mm. L'exposition au vent maxi pour le système ME05 FR Modulo correspondant à une pression ou dépression admissible sous vent normal selon les règles NV65 modifiées est de 2814 Pa.

L'ossature devra faire l'objet, pour chaque chantier, d'une note de calcul établie par l'entreprise de pose assistée, si nécessaire, par la Société FunderMax France.

Nota: Ossature bois-ossature métallique :

Le dimensionnement (section-épaisseur) et nature de l'ossature tiendra compte des règles neige et vent auquel est rattachée la région (vitesse des vents, dépressions, milieu marin, etc...) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l'Avis Technique CSTB ME05 FR Modulo.

Le réglage de l'ossature devra prévoir une lame d'air ventilée de 20mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas (avec grille anti rongeurs) sur toute la façade ou portions de façades conformes aux CT CSTB y afférents.

3 - Fixation des panneaux Max Exterior Modulo de FunderMax

Fixations par encastrement des modules Max Exterior ME05 FR Modulo sur un réseau horizontal de rails en aluminium spécifiques ME05 FR Modulo eux même fixés sur une ossature primaire verticale en bois ou métallique.

FunderMax France

**3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON**

■ **Tel.: 04 78 68 28 31**
■ **Fax: 04 78 85 18 56**

for
people
who
create

Descriptif type du bardage rapporté ventilé

Système ME05 FR Max Exterior surface NT

Pose sur ossature bois ou métallique

FUNDERMAX®

Les vis devront être en acier inoxydable A2 ou A4 suivant exposition et zone climatique, et conformes aux règles définies dans l'Avis Technique CSTB ME05 FR Modulo.

Afin de constituer le point fixe s'opposant au déplacement des panneaux le long des profils rail ME05 FR Modulo, un cordon de 30 mm de longueur de mastic colle mono-composant à base de polyuréthane (SIKA ou similaire) est appliqué dans la gorge basse du rail ME05 FR avant engament du panneau ME05 FR supérieur.

La position de ce cordon de mastic colle sera centrée sur chaque longueur de module ME05 FR Modulo. Cette disposition est identique pour chaque panneau.

4 - Points singuliers

Les angles sortants ainsi que les tableaux et linteaux (sous réserves des instructions techniques, réglementations ou arrêtés de propagations du feu par les façades applicables au projet) des ouvertures pourront être traités dans le matériau du bardage ou en TG 15/10 laquée.

5 - Pose zones sismique (Spécifications complémentaires)

Le système Max Exterior ME05 FR Modulo sur ossature bois peut être mis en œuvre sur parois en béton (DTU23.1) ou sur MOB (DTU31.2), planes verticales, en toutes zones de sismicité pour toutes catégories d'importance de bâtiments selon l'arrêté des 22 octobre 2010, 19 juillet 2011 et 14 Septembre 2014.

—Il sera conforme aux annexes A et B de l'Avis Technique Max Exterior ME05 FR Modulo

—Il sera conforme au cahier sismique du CSTB n°3533 ou révisions.

—Une rupture de l'ossature et du bardage système ME05 FR Modulo doit être prévue à chaque plancher

FunderMax France

3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON

■ Tel.: 04 78 68 28 31
■ Fax: 04 78 85 18 56

for
people
who
create